

INFORMATION MENUS

AFFICHAGE REGLEMENTAIRE :

Conformément au décret n°2015-447 du 17 avril 2015 relatif à l'information des consommateurs sur les allergènes et les denrées alimentaires non préemballées (règlement dit "INCO").

Le service restauration vous informe que l'ensemble des préparations livrées par ses soins sont susceptibles de contenir un ou plusieurs allergènes majeurs.

Ci-joint la liste des 14 allergènes à déclaration obligatoire.



Afin d'accueillir les enfants devant suivre un régime alimentaire pour raison médicale dans les meilleures conditions, un certificat médical devra être fourni, pour tous régimes alimentaires particuliers.

Vous devrez contacter impérativement le service restauration (au 0223621557), aucun accueil ne sera possible en restauration sans instruction du dossier.